

**Organisation & Animation
des Interventions sur le territoire
des Hauts de France**

**Repères
méthodologiques**



Préambule

Ce support est destiné aux animateurs.trices et coordinateurs.trices afin d'harmoniser les pratiques de l'Intervision.

Il présente des repères et des outils d'aide.

Il ne vise pas à promouvoir un modèle unique



Sommaire

I. Organiser une Intervention

II. Animer une Intervention

Le cadre

L'avant et l'après animation

Le déroulement de l'Intervention

La spécificité d'une Intervention où le patient est convié

ANNEXES

- I. **Charte de l'Intervention**
 - II. **Document Accord préalable Patient**
 - III. **Courriers-types**
 - 1) **Invitation générale**
 - 2) **Invitation personnalisée**
 - 3) **Courrier médecin généraliste traitant Post Intervention**
 - IV. **Feuille de présence**
 - V. **Fiche de suivi Patient**
 - VI. **Schéma d'organisation de la coordination locale des Interventions**
- Témoignages de participant.e.s aux Interventions**

I. Organiser une Intervention

L'Intervention nécessite une coordination afin de mobiliser l'ensemble des acteurs ; cette coordination est assurée au niveau local par un partenaire (CSAPA, MSP, Equip'Addict, CPTS, etc.).

Le rôle du coordinateur.trice sera d'organiser l'Intervention et d'en assurer le suivi ; il.elle peut le cas échéant, en assurer la co-animation.

Principes généraux

- Une Intervention d'1h à 1h30 permet d'évoquer 1 à 3 situations de patients (30 minutes par cas)
- Les Interventions sont généralement organisées sur le temps du déjeuner mais peuvent se faire à tout autre moment, en fonction des disponibilités des participant.e.s.
- Les participant.e.s invité.e.s sont : le médecin généraliste traitant ainsi que l'ensemble des professionnels des champs sanitaires et médico-sociaux intervenant auprès du patient.
- Plusieurs situations sont généralement abordées au cours d'une même Intervention. Des professionnels peuvent donc assister à l'étude d'une situation qu'ils ne connaissent pas. Ils pourront néanmoins participer aux échanges et apporter leurs éclairages. Ils pourront également tirer des enseignements pour leur propre pratique.

A noter que l'Intervention exclut les professionnels de l'industrie pharmaceutique et toute personne non soumise au secret partagé.

- En principe, chaque pôle définit un planning et un rythme d'Intervention en fonction des besoins de son secteur (ex : tous les 1ers jeudis du mois ou 1 fois/trimestre)

Au-delà de ce planning pré-établi, une Intervention peut-être mise en place à tout moment si une situation le nécessite.

Organisation pratique (cf. Annexe VI)

- ▶ En lien avec la structure d'accueil des réunions et l'animateur.trice, le.la coordinateur.trice local.e planifie les réunions selon un planning et un rythme adapté aux besoins. L'Association Généralistes & Addiction est informée des dates des Interventions.
- ▶ Pour chaque Intervention planifiée, 3 semaines avant la réunion, une première invitation générale est adressée à l'ensemble des professionnels du territoire pour informer de la date de l'Intervention et recueillir les demandes de situations Patients. La charte, la plaquette de présentation de l'Intervention, le formulaire d'accord préalable du Patient sont joints à l'invitation (cf. Annexe I / Annexe III.1, [plaquette téléchargeable sur notre site Internet](#)).
- ▶ Le .la coordinateur.trice réceptionne les propositions de situations à évoquer et, le cas échéant, relance par téléphone les structures et professionnels participant régulièrement aux Interventions.
- ▶ Pour chaque patient, il.elle établit, en lien avec le demandeur, la liste des professionnels à inviter. Il.Elle s'assure que l'accord préalable du patient a bien été recueilli. (cf. Annexe II)
- ▶ Une nouvelle invitation personnalisée leur est adressée pour leur signifier qu'un de leurs patients fera l'objet d'une Intervention et que leur présence est souhaitable. (cf. Annexe III.2)

- 👉 Des relances par mail et/ou téléphoniques peuvent être nécessaires.
- 👉 Le.la coordinateur.trice s'assure de la présence d'un expert à chacune des Intervisions (addictologue, médecin du CSAPA ou du Cente Hospitalier)

A noter que la participation du médecin généraliste traitant à l'Intervision est importante. Le-La coordinateur.trice peut être amené.e à investiguer pour le connaître.

Si celui-ci ne peut participer à l'Intervision, le-la coordinateur.trice sollicitera l'animateur.trice de l'Intervision ou un autre médecin référent du patient pour un contact confraternel afin de faire le point préalablement avec lui sur la situation du patient.

- ▶ Le-la coordinateur.trice s'occupe de la réservation de la salle de réunion et, le cas échéant, de la collation (si prise en charge par la structure d'accueil ou de coordination locale). Il-Elle veille à l'installation du matériel en cas d'Intervision en visioconférence.
- ▶ Le-la coordinateur.trice prépare la feuille de présence (éventuellement avec le nom des personnes invitées), et la fiche de suivi Patient qui sont adressées à l'animateur.trice de l'Intervision. (cf. Annexes IV et V)

Dans certains pôles, le.la coordinateur.trice participe à la réunion et vient en soutien de l'animateur.trice ; il.elle assure un rôle d'accueil et de gestion du temps, fait signer les documents. Il-Elle peut également être amené.e à assurer le suivi Post-Intervision au regard de ce qui aura été acté en réunion (mise en lien de professionnels, contacts partenaires, etc...). En cas d'absence du médecin généraliste traitant à l'Intervision, le.la coordinateur.trice, en lien avec l'animateur.trice, adresse un courrier pour lui faire part de la tenue de l'Intervision. (cf. Annexe III.3)

- 👉 Le-la coordinateur.trice est attentive à la protection des données médicales et personnelles du patient dans le respect du RGPD.
- ▶ Il-Elle retourne ensuite l'ensemble des documents à l'Association Généralistes et Addictions HdF : feuilles de présence + RIB collectés et fiches de suivi Patients.
- ▶ L'Association Généralistes et Addictions HdF assure le paiement des honoraires des professionnels libéraux et l'exploitation des fiches de suivi Patient dans un objectif d'évaluation locale régionale.

Le rôle du coordinateur.trice est déterminant ; il implique une bonne connaissance des professionnels de santé et des structures du champ médico-social de son secteur. Au-delà de son rôle de coordination, il.elle assure également un **rôle de communication** auprès des professionnels de son secteur afin de faire connaître l'Intervision.

Pour faciliter la mobilisation des médecins généralistes et autres professionnels, l'Association Généralistes & Addictions Hauts de France mène des actions de promotion de l'outil, notamment auprès des CPTS qui réunissent les professionnels libéraux, et des établissements médico-sociaux. Le-La coordinateur.trice peut adresser à Généralistes & Addictions HdF des demandes de communication vers des partenaires du territoire.

II. Animer une Intervention

Le cadre

L'animation peut être assurée par un médecin généraliste, un pharmacien ou un praticien hospitalier (et tout autre professionnel de santé avec accord du bureau de l'Association Généralistes & Addictions HdF).

L'animateur·trice assure un rôle d'accueil et de garant du temps, fait signer la feuille de présence et complète la fiche de suivi patient. Il·Elle peut être assisté·e dans ses missions par le·la coordinateur·trice local·e.

L'animateur·trice s'engage à faire respecter **la charte de l'Intervision**, qui garantit la cohérence des pratiques de l'Intervision sur l'ensemble du territoire, et notamment le respect de l'anonymat du patient.

Avant l'Intervision

L'animateur·trice, en lien avec le·la coordinateur·trice prend connaissance des situations patients qui seront évoquées lors de l'Intervision et recueille éventuellement des informations complémentaires, notamment auprès du médecin généraliste traitant si celui-ci se trouve dans l'impossibilité d'assister à l'Intervision.

Pendant l'Intervision

La présentation d'une situation Patient en groupe pluridisciplinaire est un exercice délicat : chaque intervenant·e et notamment celui·celle qui a fait la demande d'Intervision, s'expose en partageant des informations sur sa pratique et sa relation avec l'usager. Il importe qu'il se sente respecté dans sa pratique individuelle.

L'animation s'appuie sur des techniques facilitant l'échange, la coopération, le co-développement, l'ouverture, l'objectivité et la créativité.

Tout au long de la réunion, l'animateur·trice aura pour rôle de

- **veiller au respect de la Charte, notamment l'anonymat du Patient**
- **rythmer les débats : questionner, reformuler, synthétiser**
- **susciter les contributions et la recherche de pistes de solutions**
- **favoriser de nouvelles alliances de travail**
- **développer la montée en compétences par les échanges**

Après l'Intervision

L'animateur·trice remet le la feuille de présence et les fiches de suivi patient à la coordination locale.

Etapes de l'Intervision

Observations et suggestions d'animation

Accueillir les participants

Remercier les participant.e.s de leur présence. Faire un tour de table afin que chacun se présente. Faire circuler la feuille de présence.

Rappeler le cadre et l'objectif de l'Intervision

A rappeler aussi souvent que nécessaire et de manière systématique en cas de première participation :

- L'Intervision s'inscrit dans le cadre d'une charte
- L'Intervision nécessite le consentement préalable du patient
- L'Intervision implique le respect du secret partagé, le nom du patient ne sera pas dévoilé (seuls son prénom et la 1^{ère} lettre de son nom seront cités par exemple...)

L'objectif de l'Intervision n'est pas de trouver une solution à tout prix ; il s'agit davantage de croiser les regards et d'ouvrir la réflexion sur le champ des possibles pour le patient, voire de déterminer une priorité.

Annoncer le nombre de cas patients qui seront étudiés

Caler les horaires et le timing, le cas échéant demander aux personnes devant partir avant l'heure, de s'exprimer en premier

Etude de la situation

Dans les situations complexes, il est indispensable de repérer et nommer les difficultés rencontrées, et d'établir des priorités. Chaque intervenant apporte ses compétences. La concertation permet de faciliter le parcours de soins du patient. Chaque acteur y définit sa place.

Phase de recueil d'informations et d'analyse de la situation

L'animateur.trice fait une présentation de la situation du patient puis faire distribuer la parole. Seuls les éléments indispensables à l'Intervision sont évoqués.

L'animateur.trice s'assure que toutes les personnes connaissant le patient aient pu s'exprimer

La fiche patient peut servir de guide.

L'animateur.trice résume les échanges et les problématiques rencontrées.

Phase de recherche de pistes de solution

L'animateur.trice s'appuie sur la présence de l'expert.

L'ensemble du groupe peut proposer des pistes de travail, notamment en fonction de l'offre de soin du territoire.

Phase de synthèse et de prise de décision

L'animateur.trice demande à l'initiateur de l'Intervision si le groupe a répondu à sa problématique, s'il a suffisamment d'éclairages pour accompagner au mieux le patient.

L'animateur.trice acte ce qui sera restitué au patient et qui le lui restituera.

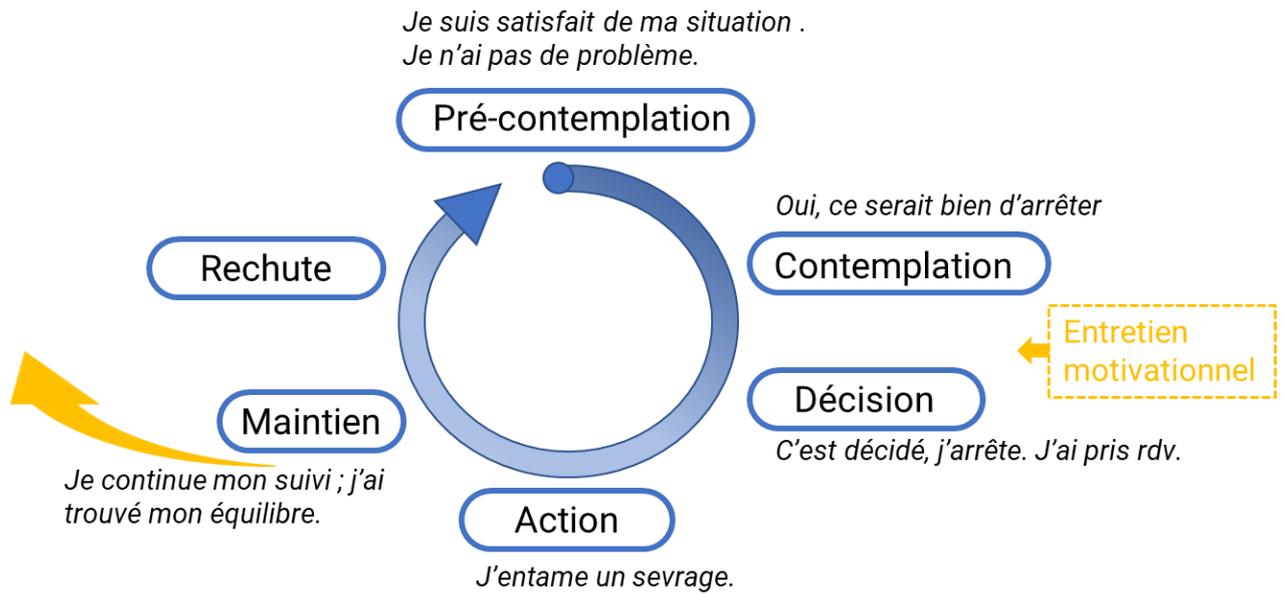
Chaque professionnel.le intervenant auprès du patient repart avec une vision élargie et éclairée de la situation de son patient.

Points d'actualité

En fonction du temps et du nombre de situations évoquées, un point d'actualités en Addictologie pourra être fait en fin de séance.



Rappel sur le cycle de la motivation du patient ; A noter que la fiche de Suivi Patient (cf. Annexe V) prévoit un questionnement sur la motivation du patient.



Le cercle de Prochaska et Di Clemente

L'Intervision contribue à faire du patient l'acteur de son accompagnement afin d'augmenter son pouvoir d'agir.

Au-delà de son consentement, préalable à toute Intervision le concernant, il peut être intéressant de lui proposer d'y participer. Cela participe au respect de ses droits, de son autonomie et de ses choix éclairés. Cela peut aussi être le moyen de sortir d'une dualité Patient-Soignant.

L'Intervision devient alors un outil thérapeutique au service de l'éducation du patient dans la gestion de sa maladie et de sa prise en soin.

La décision de faire participer le patient, ainsi que le moment de sa participation (à toute l'Intervision ou en fin de réunion) s'apprécie au cas par cas. En tout état de cause, cela nécessite également l'accord des professionnels présents.

C'est aussi l'occasion pour le patient de mieux comprendre les rôles et compétences des différents professionnels impliqués dans sa prise en charge.

Il importe de veiller à ce que le patient n'ait pas le sentiment d'être au sein d'un tribunal ; l'objectif est de rechercher un échange basé sur l'écoute, l'empathie, le respect et la tolérance.

Enfin, pour les professionnels impliqués dans son accompagnement, sa participation favorise la pertinence de la coordination de son parcours de soins.



Rappel sur l'approche systémique

L'approche systémique vise à considérer l'utilisateur/le patient dans son contexte global, en tant qu'individu évoluant dans un système et à s'intéresser ses compétences plutôt qu'à ses échecs et insuffisances ; c'est aussi permettre un contexte où l'utilisateur peut exprimer ses choix, susciter la co-construction plutôt que des résistances.

Le choix de faire participer le patient à l'Intervision s'inscrit clairement dans cette démarche.

***Les Intervisions permettent des échanges constructifs.
Je repars toujours avec des pistes qui permettent d'enrichir ma pratique.***

ANNEXES

- I. Charte de l'Intervision**
- II. Document Accord préalable Patient**
- III. Courriers-types**
 - 1) Invitation générale**
 - 2) Invitation personnalisée**
 - 3) Courrier médecin généraliste traitant Post Intervision**
- IV. Feuille de présence**
- V. Fiche de suivi Patient**
- VI. Schéma d'organisation de la coordination locale**
- Témoignages de participant.e.s aux Intervisions**

I. Charte de l'Intervision

CHAQUE PARTICIPANT A UNE INTERVISION S'ENGAGE A RESPECTER LA PRESENTE CHARTE.

Portée par l'Association « Généralistes et Addictions Hauts de France », l'Intervision est une réunion de concertation des différents professionnels des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux impliqués dans l'accompagnement d'un patient/usager addict, en situation complexe.

L'objectif est de mieux comprendre la situation du patient et de réfléchir ensemble à une meilleure cohérence des interventions de chacun afin d'améliorer son parcours de soins et sa prise en soin globale.

Les participant·e·s s'engagent à respecter la présente Charte.

I. Le respect du patient : consentement, secret partagé et anonymat

- ▶ Lorsqu'une Intervision est souhaitée, l'accord du patient devra être préalablement obtenu.
De manière exceptionnelle, pour un patient en rupture de soins, les professionnels pourront se réunir sans son accord.
- ▶ Les débats se font dans le plus grand respect du patient.
- ▶ La pratique de l'Intervision implique le secret partagé et la confidentialité :
 - L'anonymat de la personne est respecté (utilisation du prénom et la première lettre de son nom de famille par exemple)
 - Seules les informations utiles à la compréhension de la situation du patient sont partagées
 - Chaque intervenant s'engage à n'utiliser l'information reçue que dans l'intérêt du patient.
- ▶ A la fin de l'Intervision, l'animateur·trice fait la synthèse et choisit, en concertation avec le groupe, l'intervenant·e chargé·e d'une restitution au patient.
- ▶ Si nécessaire, la participation du patient à tout ou partie de l'Intervision pourra être envisagée.

II. Le respect des différents intervenant·e·s

- ▶ L'animateur·trice veille au respect entre les participant·e·s.
- ▶ Le groupe fonctionne sur un mode non-hiérarchique.
- ▶ La parole est libre et partagée ; le jugement n'a pas sa place.

Pour des raisons éthiques et de confidentialité, les représentants de l'industrie pharmaceutique ne peuvent pas participer aux Intervisions.

II. Document Accord Patient



Intervision : accord préalable du Patient

Je soussigné (Nom/Prénom Patient)
autorise l'organisation d'Intervisions au cours desquelles ma situation sera évoquée.
Je reconnais avoir été informé.e des objectifs et principes de cette réunion

Professionnels à inviter :

Professionnels	Nom/Fonction/Structure
Médecin Généraliste traitant	
Pharmacie	
Services hospitaliers	
Structures médico-sociales (CSAPA, CAARUD...)	
Travailleurs sociaux	
Autres professionnels	

Points à aborder /attentes éventuelles

.....
.....

Je suis informé.e que je peux à tout moment revenir sur mon consentement.

Date :	Signature (précédée de « lu et approuvé »)
--------	--

Professionnel ayant recueilli l'accord :

NOM/Prénom

Fonction/Structure

Le cas échéant : Le patient n'a pas souhaité signer le document mais a donné son accord verbal

Document à conserver par le professionnel ayant fait signer cette demande.
Une copie est à remettre au patient/usager.

III. Courriers-types

1) Invitation générale



+LOGO COORDINATION LOCALE

- Pôles d'Intervention**
- Aulnoye Aymeries
- Boulogne/Mer
- Calais
- Cambrai
- Caudry
- Douai
- Dunkerque
- Faches-Thumesnil
- Fourmies
- Hazebrouck
- Hénin-Beaumont
- Hirson
- Lille
- Lomme
- Maubeuge
- Montreuil/Mer
- Péronne
- Roubaix
- St Quentin
- Tourcoing

Chère consœur, Cher confrère, Madame, Monsieur,

Portée par l'Association Généralistes & Addictions Hauts de France et organisée par **XXX NOM STRUCTURE COORDINATION LOCALEXXX**, l'Intervention permet de réunir les professionnels des champs sanitaires et médico-sociaux en lien avec un même patient dont la situation complexe nécessite une concertation.

L'objectif est de mieux comprendre sa situation et de réfléchir ensemble à une meilleure cohérence des interventions afin d'améliorer son parcours de soins et sa prise en soin globale.

Nous vous invitons à la prochaine Intervention prévue sur votre secteur

**le *Date heure*
à *lieu***
Possibilité visio ?

Tous les professionnels qui accompagnent une personne avec une problématique addictive peuvent demander et/ ou participer à un Intervention.

Si vous souhaitez évoquer la situation d'un patient que vous accompagnez, nous vous invitons à contacter dès à présent le pôle de coordination locale des Interventions :

XX

Vous trouverez ci-joint la brochure de présentation de l'Intervention, la Charte de fonctionnement ainsi qu'un document permettant de formaliser l'accord préalable du patient.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous remerciant par avance de votre participation,

Bien cordialement,

Signature site organisateur + référent de pole

NB :

- Le déjeuner n'étant pas prévu, merci à chacun de prendre ses dispositions
- Les Interventions sont financées par l'ARS ; les professions libérales conventionnées sont indemnisées pour leur participation. Si vous êtes concerné.e, merci d'apporter un RIB (pour les pharmaciens, RIB professionnel de la Pharmacie) + une ordonnance/document ou cachet professionnel avec votre n° identification CPAM et N° de Siret.

2) Invitation personnalisée



+ logo de la structure d'accueil

Pôles d'Intervention

Aulnoye Aymeries

Boulogne/Mer

Calais

Cambrai

Caudry

Douai

Dunkerque

Faches-Thumesnil

Fourmies

Hazebrouck

Hénin-Beaumont

Hirson

Lille

Lomme

Maubeuge

Montreuil/Mer

Péronne

Roubaix

St Quentin

Tourcoing

Chère consœur, Cher confrère, Madame, Monsieur,

A la demande de (**Nom du demandeur ou de la structure demandeuse**), nous souhaitons organiser une **Intervention** pour évoquer la situation de l'un de vos patients, **M. / Mme**, qui, conformément à notre Charte, a donné son accord.

Portée par l'Association Généralistes & Addictions Hauts de France et organisée par **XXX NOM STRUCTURE COORDINATION LOCALEXXX**, l'Intervention permet de réunir les professionnels des champs sanitaires et médico-sociaux en lien avec un même patient dont la situation complexe nécessite une concertation.

L'objectif est de mieux comprendre sa situation et de réfléchir ensemble à une meilleure cohérence des interventions afin d'améliorer son parcours de soins et sa prise en soin globale.

L'Intervention se déroulera le

**Date heure
à lieu**

Votre présence est essentielle. Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation **auprès du pôle de coordination locale des Interventions** :
XX
Votre participation peut se faire éventuellement par visioconférence.

Pour votre information, les personnes invitées sont : **Pharmacie QQQ, Equipe mobile de psychiatrie précarité, CSAPA, etc.**

Si vous souhaitez évoquer la situation d'un autre patient/usager que vous accompagnez, n'hésitez pas à nous solliciter.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous remerciant par avance de votre présence,

Bien cordialement,

Signature site organisateur + référent de pôle

NB :

- Ci-jointe **la Charte** qui régit les principes et le fonctionnement des Interventions.
- Le déjeuner n'étant pas prévu, merci de prendre vos dispositions.
- **Les professions libérales conventionnées sont indemnisées pour leur participation par l'ARS.** Si vous êtes concerné.e, merci d'apporter un RIB (pour les pharmaciens, RIB professionnel de la Pharmacie) + une ordonnance/document ou cachet professionnel avec votre n° identification CPAM votre N° ADEL et votre N° de Siret

3) Courrier médecin généraliste traitant Post Intervention



+ logo de la structure locale

Pôles d'Intervention

Aulnoye Aymeries

Boulogne/Mer

Calais

Cambrai

Caudry

Douai

Dunkerque

Faches-Thumesnil

Fourmies

Hazebrouck

Hénin-Beaumont

Hirson

Lille

Lomme

Maubeuge

Montreuil/Mer

Péronne

Roubaix

St Quentin

Tourcoing

Chère consœur/ cher confrère,

Nous avons évoqué la situation de votre patient Mr/Mme lors de l'Intervention du .. / .. / ... à laquelle vous n'avez pas pu participer.

Pour rappel, l'Intervention permet de réunir les professionnels des champs sanitaires et médico-sociaux en lien avec un même patient dont la situation complexe nécessite une concertation.

L'objectif est de mieux comprendre la situation et de réfléchir ensemble à une meilleure cohérence des interventions afin d'améliorer son parcours de soins et sa prise en charge globale.

Lors de la réunion, étaient présents

- Nom/prénom, fonction-structure

Le professionnel chargé de restituer les conclusions de l'Intervention au patient est :

NOM/ Structure/ coordonnées tel et mail

Pour prendre connaissance des pistes envisagées, vous pouvez prendre contact avec cette personne ou évoquer le sujet avec votre patient lors de votre prochain échange.

Nous envisageons une nouvelle Intervention dans un délai de afin de faire le point sur l'évolution de la situation. Nous ne manquerons pas de vous y convier.

Ou

Si vous pensez nécessaire d'organiser, de nouveau, une Intervention pour ce patient, n'hésitez-pas à revenir vers nous.

Veillez agréer chère consœur/cher confrère l'expression de nos sincères salutations,

Dr

Référent de pôle

IV. Feuille de présence

LOGO STRUCTURE LOCALE	Feuille de présence		☞ A retourner à G&A HdF  Nb d'Invités :
Intervision	Pôle :		Nb total de Participants :
	Date :		Nb de libéraux :
	Lieu :		MG : Pharm : Autres :
	Horaires : 12h30 -13h30		Nb de Cas patients :
Animateur			
Nom Prénom	Structure/Profession	Pr les libéraux :	Emargement
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		
Participants			
Nom Prénom	Structure/ Profession	Pr les libéraux :	Emargement
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		
		N° Siret :	<input type="checkbox"/> Je déclare exercer en libéral et demande à être indemnisé(e) selon le barème en vigueur, je m'engage à déclarer cette somme dans ma comptabilité
		Adeli/ RPPS :	
	Adresse :		

V. Fiche de suivi Patient



FICHE SUIVI PATIENT

☞ A retourner à G&A HdF

Patient (nom ou code) : Accord préalable du patient : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NSP	Structure organisatrice : Date :
Nom et fonction des pers. invitées pour ce patient	Demandeur(s) de l'intervision : <input type="checkbox"/> MG <input type="checkbox"/> CMP / EPSM <input type="checkbox"/> Pharmacien <input type="checkbox"/> Service Addictologie CH <input type="checkbox"/> Autre Libéral : <input type="checkbox"/> Secteur Social <input type="checkbox"/> CSAPA <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : <input type="checkbox"/> CAARUD
Problématique(s) addictive(s) du patient : <input type="checkbox"/> Héroïne et TSO <input type="checkbox"/> Cocaïne et dérivés <input type="checkbox"/> Médicament(s) <input type="checkbox"/> Alcool <input type="checkbox"/> Cannabis <input type="checkbox"/> Tabac <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	Motif(s) de la demande d'intervision : <input type="checkbox"/> Nouveau patient <input type="checkbox"/> Adaptation/Suivi Traitement <input type="checkbox"/> Suivi patient <input type="checkbox"/> Relais de prise en charge <input type="checkbox"/> Dégradation situation Patient <input type="checkbox"/> Coordination Parcours <input type="checkbox"/> Mésusage de traitement <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Surconsommation <input type="checkbox"/> Professionnel(s) en difficulté <input type="checkbox"/> Nomadisme (préciser) : <input type="checkbox"/> Rupture de soins <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Problématique psychosociale

Le patient a-t-il un médecin traitant oui non, pourquoi : **Invité** oui non

Le patient a-t-il un pharmacien attitré oui non **Invité** oui non

Difficultés associées : couverture sociale logement famille / couple enfant(s)
 travail problèmes financiers judiciaires violences grande précarité
 somatiques (préciser) : psychiatriques (préciser) :
 autres (préciser) :

Motivation du patient dans le soin : Pré-contemplation Contemplation Décision Action Maintien Rechute

Problématiques mises en évidence lors de l'intervision :

Quelles sont les pistes proposées :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Aider à trouver un médecin traitant | <input type="checkbox"/> Mettre en place un accompagnement conjoint |
| <input type="checkbox"/> Contacter le médecin traitant pour faire le point | entre (préciser) : |
| <input type="checkbox"/> Ajuster traitement | <input type="checkbox"/> Orienter (ets. spécialisé, hospitalisation, psychiatre, psychologue, ...) |
| <input type="checkbox"/> Adapter le mode de délivrance | <input type="checkbox"/> Proposer un accompagnement social |
| <input type="checkbox"/> Remobiliser le patient dans le soin | <input type="checkbox"/> Proposer au patient de prendre contact avec sa famille |
| <input type="checkbox"/> Poursuivre la prise en soins actuelle | <input type="checkbox"/> Proposer une synthèse |
| <input type="checkbox"/> Optimiser l'accompagnement | <input type="checkbox"/> Faire un retour de l'ITV aux intervenants absents |
| | <input type="checkbox"/> Autre..... |

Détail de la réponse :

Objectifs de l'ITV :

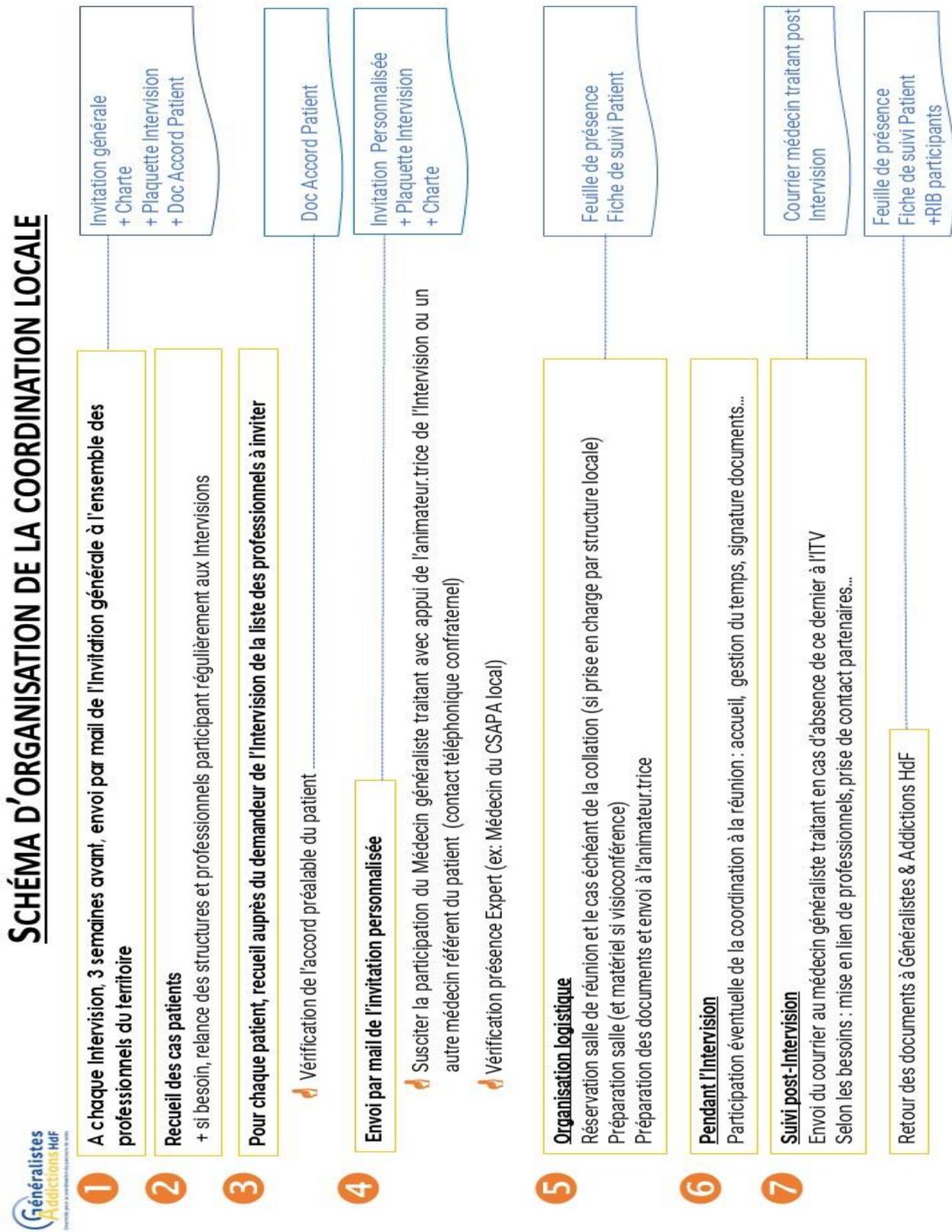
Mieux comprendre la situation du patient atteint non atteint
 Mettre en contact l'ensemble des professionnels impliqués dans le suivi Patient atteint non atteint
 Réfléchir à une meilleure cohérence et complémentarité des interventions, atteint non atteint
 Identifier des pistes d'actions afin d'améliorer son parcours de soins et sa prise en charge atteint non atteint

L'objectif global de l'ITV a-t-il été atteint ? oui partiellement non

Personne chargée de la restitution au patient :

Faut-il prévoir une autre intervention pour faire le point : oui (délais :.....) non

VI. Schéma d'Organisation de la coordination locale des Interventions



Témoignages de participant.e.s aux Intervisions

Verbatim recueillis dans le cadre de la thèse de médecine générale de S.Zouzou 2015

« Ce n'est pas facile que des médecins et psychosociaux parlent les uns devant les autres sans crainte, sans être sur la défensive »

« C'est un des rares endroits où l'on va discuter avec une assistante sociale, des infirmières psy, avec des chargés de mission et mieux connaître leur métier »

« Être avec des professionnels, exposer directement ses difficultés, débattre, discuter, il n'y a pas d'autre endroit où on peut le faire ... »

« C'est intéressant de partager l'information pour ensuite coordonner les soins »

« Quand plusieurs personnes gravitent autour du même patient, c'est très utile de confronter nos visions »

« Je sens qu'avec certains intervenants, nous avons des visions communes, avec d'autres la vision est différente, donc c'est intéressant, notre vision n'est pas toujours bonne, ou pas toujours la meilleure »

« Comme je le disais, on est à plusieurs, on échange, chacun à une connaissance du patient, donc on croise nos regards »

« Je soumets mes difficultés à ce collège d'experts, des professionnels de santé qui réfléchissent autour de ça, et ça redonne un nouveau souffle à ma prise en charge »

« Le patient se sent plus concerné, il sait qu'on va parler de son cas avec son accord, il sera plus concerné, plus impliqué et on pourra mieux travailler »

« Je suis plus utile au patient car je ne m'essouffle pas »

« Chacun a le sentiment d'avoir créé du lien, d'avoir pu élargir son réseau, créer de nouvelles alliances de travail »